

ISDC's Letter

N°56



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous avons le plaisir de vous proposer une nouvelle formule de notre **ISDC's Letter** pour cette année 2021. Celle-ci a pour but de vous présenter plus en détails les activités de l'Institut et la variété de celles-ci. Nous la voulons aussi plus interactive et pour cela nous vous invitons à cliquer sur les liens proposés, que ce soit pour découvrir plus sur le contenu des événements ou sur les informations concernant les personnes présentées.

En effet, vous constaterez que nous avons une réelle volonté de mettre en avant autant les personnes que les événements scientifiques dans cette nouvelle version.

Nous espérons que ces nouveautés vous plairont et vous invitons à nous donner votre feedback ou tout commentaire à améliorer le contenu de cette lettre.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

Les éditeurs

COMING UP!

Constitutional rights and the role of constitutional courts during Covid-19: Central and Eastern European perspectives

16.00-18.00 (CET), 25 November 2021

Prof. Dr. Mirosław Wyrzykowski (a former judge of the Constitutional Tribunal of Poland and a Professor at the University of Warsaw) and Dr. Josef Skala (former ISDC Legal Adviser) will present a number of cases decided by Eastern and Central European constitutional courts and comment on their implications.

The event will contribute to the discussion on human rights and freedoms in the context of governmental efforts to contain the coronavirus pandemic. Dr. Inesa Fausch (Legal Adviser at ISDC) will moderate this conference. All presentations will be held in English.

More information: [Click here](#)

L'Institut

Collaborateurs

Page 2

Boursiers

Page 3

Page 5

Stratégie

Plan d'action du Conseil

Page 4

Bibliothèque

Page 6

Evènements

ISDC et A/SDC

Page 7

Autour de l'Institut

Page 8

L'Institut

Nouveaux collaborateurs depuis le 1^{er} octobre :

Pour le droit suisse : Olivier Gaillard

Au début du mois d'octobre, Olivier Gaillard a intégré l'équipe juridique de l'Institut, en tant que conseiller juridique - droit privé suisse. Dans cette fonction, il est responsable de participer aux avis de droit et études comparatives sur le droit privé et le droit international privé afin d'y intégrer les perspectives suisses. Il est également répondant de la bibliothèque.

Olivier a fait ses études à l'Université de Genève, où il a obtenu en 2006 la meilleure licence de la Faculté de droit (Prix Huet du Pavillon et Prix de la Société genevoise de droit et de législation). Après avoir travaillé pendant deux ans dans une étude de la place genevoise, il a passé son brevet d'avocat en 2009.

Dans un second temps, Olivier est parti aux États-Unis, où il a obtenu un LL.M. de la Harvard Law School ainsi que le brevet d'avocat de l'État de New-York.

De retour en Suisse, il a travaillé au Global Studies Institute et à la Faculté de droit de Genève, en tant qu'assistant, puis en tant que chargé d'enseignement, pour les cours de raisonnement et rédaction juridiques ainsi que d'introduction au droit privé. Sa thèse de doctorat traite de l'élection de droit en matière successorale (professio juris). Ses publications portent principalement sur le droit des successions, dans une perspective suisse, internationale et comparée, avec des contributions consacrées aux ordres juridiques grec, japonais et des États musulmans.

Peu avant de rejoindre l'Institut, Olivier a été élu par le Grand Conseil vaudois à la fonction de juge suppléant au **Tribunal neutre** de ce canton.

Passionné par l'apprentissage des langues – dont le chinois, le néerlandais et la langue des signes – Olivier est également diplômé de la Faculté des lettres de l'Université de Genève en japonais et en grec moderne.



Chef des finances & controlling : Laurent Mazenauer

Laurent Mazenauer est titulaire d'une licence en sciences politiques de l'Université de Genève, trilingue (FR, ALL, EN) et a travaillé majoritairement pour des entreprises ou associations privées entre 2000 et 2016 : AVOP (syndicat patronal des organisations privées pour personnes en difficulté), Rolex SA, Tech Data (distribution informatique), Saia Burgess (composants électroniques) et Enraf Tanksystem (instruments de mesure). Depuis janvier 2017, il a travaillé auprès de l'administration fédérale dans le département des finances des bases logistiques de l'armée (BLA). Il travaille actuellement encore à 20% pour cette activité.

Ses domaines de compétences sont les achats, la distribution, le commercial et la finance. Il est spécialiste de l'analyse, du contrôle et du reporting, mais aussi un partenaire actif axé sur les interactions des parties prenantes, sur la création de réseaux et de relations, sur la proposition de solutions, sur le respect des délais serrés et sur l'activation des changements dans des environnements complexes.

En dehors de ses activités professionnelles, il passe son temps en famille (son fils a 13 ans) et aime pratiquer la randonnée et l'équitation.



Boursière et boursier

L'Institut suisse de droit comparé octroie chaque année plusieurs **Bourses van Calker** afin de permettre à des chercheurs suisses et étrangers d'effectuer à l'Institut des travaux scientifiques dans le domaine du droit comparé, ainsi que du droit étranger et international. La durée du séjour se situe en général entre 2 et 4 mois.

Pour de plus amples informations, prière de vous adresser à Marie-Laure Lauria



Boursière von Calker : Interview d'Adriana Tinoco-Perez

Adriana Tinoco-Perez est doctorante à l'Université Paris I Pantheon-Sorbonne et a effectué son séjour de bourse du 1^{er} juin au 19 août.

1) Chère Adriana, pourquoi as-tu décidé de postuler à la bourse van Calker ?

Une partie de ma thèse portant sur les relations transfrontalières franco-suisse, la Bourse Van Calker s'inscrivait parfaitement dans mon projet de recherche.

2) Qu'est-ce que tu as apprécié durant ces 3 mois de bourse ?

Le cadre de travail est très privilégié, les ressources sont diverses et les échanges quotidiens avec le staff ont été enrichissants. Mon séjour de trois mois à l'ISDC a donné une nouvelle perspective à mon parcours doctoral.

3) Tu as présenté une partie de ton sujet de thèse en 20 minutes durant la rencontre informelle ; qu'est-ce que cela t'a apporté ?

Il est toujours enrichissant de pouvoir présenter son travail à d'autres personnes, juristes et non-juristes, cela permet au doctorant de mettre ses pensées en paroles et d'ainsi pouvoir mesurer la clarté de ses propos.

De plus, pouvoir répondre à des questions de façon spontanée permet de mettre en perspective notre compréhension du sujet, et de repenser notre sujet sous un autre angle, plus pragmatique.

Boursier von Calker : Conférence d'Ali Abdelrahman Khalil

Ali Abdelrahman Khalil is an assistant Professor at the Department of International & Comparative Law, University of Khartoum, Sudan.

Assistant Professor Khalil gave his "rencontre informelle" on Thursday, October 7, speaking on the topic: **An overview of Sudanese private international law**. Little has been written about the development of Sudanese private international law (nor, in fact, on the Sudanese legal system in general) following the adoption of Islamic and civil-based laws in 1983. The presentation shed some light on this area. Ali explained the different influences in the legal development in the last two centuries, bringing to light a fascinating mixed, or hybrid, legal system. Ali then pointed out the areas which, in his view, need reform.



Plan d'action du Conseil de l'Institut pour la mise en œuvre des objectifs stratégiques

En février 2021, le Conseil de l'Institut a adopté un plan d'action pour la mise en œuvre des objectifs stratégiques. Ce plan précise les domaines de recherche de l'ISDC et définit les domaines des avis et des renseignements que celui-ci est appelé à donner. Il établit également un certain nombre de lignes directrices pour la bibliothèque, ainsi pour l'organisation en général.

Les **objectifs stratégiques du Conseil fédéral pour l'Institut pour les années 2020-2023**, adoptés en juin 2020, mettent en avant la qualité des avis de droit, des renseignements et des travaux de recherche et le développement de l'activité scientifique. Pour la bibliothèque, ils soulignent le maintien du soutien aux étudiants et aux chercheurs suisses et étrangers ainsi que la visibilité des prestations.



Une des manières de garantir la qualité consiste à privilégier certains domaines juridiques tout en excluant d'autres en raison de leur spécificité, tels que le droit fiscal, le droit de la propriété intellectuelle, le droit bancaire, le droit des assurances et de la sécurité sociale ainsi que le droit de la concurrence et le droit de la migration. Dans les domaines dans lesquels le besoin des avis de droit est le plus grand, l'Institut doit continuer à les fournir tout en veillant à en développer la qualité encore davantage. On songe au droit de la famille et au droit des successions, mais également au droit pénal en lien avec le principe de double incrimination des actes commis à l'étranger ainsi qu'à certaines questions de droit administratif. Autant que possible, l'Institut fournit toutefois des avis avant tout dans ses domaines de recherche. Il reste au demeurant fidèle à sa mission de service public et s'efforce d'identifier des sources alternatives d'information lorsqu'il n'est lui-même pas en mesure de traiter une demande.

Afin d'approfondir l'activité scientifique de l'Institut, le plan d'action du Conseil définit trois domaines de recherche principaux. Premièrement, le **droit international privé** (y compris le droit de la procédure civile internationale), un droit dans lequel l'Institut s'est profilé de longue date avec des conférences et des publications – les journées de droit international privé ainsi que le *Yearbook of Private International Law* sont là pour le rappeler. Deuxièmement, le **droit comparé**, où il s'agit de porter un accent sur la méthodologie et sur l'interaction du droit comparé traditionnel avec d'autres disciplines. A cet égard, les activités entendent intégrer un débat grandissant dans la théorie du droit comparé et permettre une réflexion autour de l'activité pratique de l'Institut – l'établissement des avis de droit et des études comparatives. Enfin, le **droit international économique**, dont les développements récents mettent en cause plusieurs questions d'actualité y compris en droit interne. La numérisation en est un exemple ; les questions de développement durable et les effets de l'activité économique privée sur les droits humains en est un autre. Ce domaine de recherche s'inscrit dans la continuité avec les travaux effectués à l'Institut depuis plusieurs années dans le domaine des entreprises et des droits de l'homme. C'est ainsi dans ce domaine que des travaux de recherches ont commencé dans le cadre d'une *Encyclopedia of International Economic Law*.

Plusieurs idées et projets sont actuellement en discussion, et nous vous les ferons découvrir lors de la prochaine édition de la newsletter, voire avant.

Chercheur-boursier ISDC/UNIL



Depuis 2020, l'ISDC et l'UNIL se sont joints pour ouvrir une position annuelle de chercheur-boursier. La position offre à un ou une chercheur/se l'occasion de passer une année entre l'université de Lausanne et notre Institut et les implique dans différentes activités des deux institutions.

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir Dr. **Suzanne Vergnolle**, docteure en droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas. Ses travaux sont au croisement du droit, des technologies et des politiques publiques. Elle travaille ainsi sur des sujets en lien avec le droit du numérique et s'intéresse particulièrement à la protection des libertés en ligne et au droit des données à caractère personnel. Elle a enseigné de nombreuses matières du droit en France et aux États-Unis et s'est impliquée dans plusieurs associations pour mieux protéger les libertés numériques et rendre les gouvernements plus ouverts.

Voici l'extrait d'un de ses articles :

Why are you on Facebook? For its personalized and targeted advertising (answers the Irish Data Protection Commissioner).

The NGO None Of Your Business (noyb) recently made public a draft decision sent by the Irish Data Protection Commissioner (DPC) to other European Data Protection Authorities under the GDPR's cooperation mechanism. This draft decision is part of an ongoing investigation assessing Facebook's data protection practices which started more than three years ago.

On May 25, 2018, an individual acting through the association noyb filed a complaint against Facebook's updated Terms of Service and Privacy Policy. The complaint alleged that Facebook relied on "forced consent" to process personal data (§ 2.8 s.) and argued the company did not specify which legal basis it relied on for each of its processing operations (§ 2.10). Designated as the lead authority for this case, the Irish DPC was charged with the investigation. The Data Protection Commissioner Helen Dixon analyzed the dispute through "the lawfulness of the personal data processing and the transparency of the information provided," identifying three specific issues (§ 2.23) necessary to address the complaint:

- First, whether acceptance of the Terms could and should be considered as consent to the processing,
- Second, could Facebook lawfully rely on contracts as a basis for its processing,
- Third, did Facebook provide the requisite information to the data subjects regarding the legal basis of the processing and whether it did so in a transparent manner.

Many points of this draft decision are interesting and could be discussed at length, including Dixon's interpretation of the information requirement (§ 5.1 s.), the very brief analysis on the damage suffered by Facebook's users (§ 9.18), or the determination of the amount of the fines (§ 9.1 s.). Nonetheless, we will limit our discussion to the analysis of the second issue, namely whether or not Facebook could rely on the contractual legal basis for certain purposes of its processing, including for behavioral advertising. If Facebook cannot rely on the contractual legal basis, it will probably have to rely on user consent, which is substantially harder to get under the GDPR (and is less given by the users).

Facebook's legal basis for data processing

The DPC starts its analysis by stating that Facebook did not rely or intend to rely on the legal basis of consent to process personal data under its Terms of Service (§ 3.12), nor that it had to (§ 3.16 s.). On the contrary, the DPC considers that "in many cases involving a contract between a consumer and an organization, the lawful basis for processing is the necessity for the performance of the contract" (§ 3.18). I personally agree with this interpretation, especially since the Article 29 Working Party and then the European Data Protection Board (EDPB) have been restricting how the necessity clause should be interpreted. According to the EDPB, this necessity clause "must be interpreted strictly and does not cover situations where the processing is [...] unilaterally imposed on the data subject by the controller." Thus, the key issue was to determine if behavioral advertising should be considered as necessary for the performance of the social network contract. If considered necessary, Facebook could rely on the contractual legal basis for its processing. If not, Facebook would have to rely on another legal basis to justify its data processing (probably consent).

Surprisingly, Commissioner Dixon asserts that behavioral advertising is "the core of Facebook's business model and the core of the bargain being struck by Facebook users and Facebook" (§ 4.41). Her interpretation of the GDPR's legal basis is based on a few elements that will be successively discussed.

Pour lire la suite de l'article, cliquez-ici.

Bibliothèque

Ouverte sur le monde, la bibliothèque de l'Institut suisse de droit comparé vit le changement comme une constance. Elle est autant lieu de mémoire que celui où le savoir de demain émerge. Elle est le reflet de qui la constitue et la fréquente. De l'extérieur, cette évolution semble imperceptible. Pour nous les bibliothécaires, elle est au centre de nos activités. Pour « préserver le droit d'hier », « fournir le droit d'aujourd'hui » et « permettre le développement du droit de demain »¹ nous développons en continu les collections et les prestations. Nous nous mettons au service de la recherche du droit comparé, étranger et international.

Alors, quels changements avons-nous vécus ces derniers mois et lesquels préparons-nous ?

Fin 2020, nous avons rejoint environ 475 autres bibliothèques académiques suisses au sein de la [Swiss Library Service Platform](#) (SLSP). Les nouveaux outils que la SLSP met à disposition vont nous permettre de mieux valoriser les collections, ainsi que de développer de nouveaux services. Grâce à [swisscovery](#), nous pourrions donner accès à l'entier de la documentation en un point unique. Lors de vos recherches, vous pourrez trouver tant les ressources documentaires présentes sur les rayonnages de la bibliothèque que celles disponibles en ligne, telles les bases de données, les livres et les revues électroniques. Ce nouvel environnement de travail nous permet de renforcer le rayonnement de la bibliothèque de l'ISDC et mieux faire connaître le contenu de nos collections.

Dans les mois et années à venir, pour répondre au plan d'action du Conseil de l'Institut, nous allons réviser notre politique d'acquisition et mettre en place une politique de conservation en donnant une place plus importante aux ressources numériques. Pour ce travail de fond, nous réunirons les connaissances et domaines de compétences des bibliothécaires et des juristes.

Travailler en synergie avec d'autres bibliothèques, ainsi qu'avec nos collègues juristes, nous permet de faire vivre le changement au sein de la bibliothèque de l'Institut et répondre aux besoins de la recherche.



¹ Telle est la manière succincte dont nous présentons notre mission lors des présentations de la bibliothèque de l'ISDC.

ISDC: Autonomy and Protection of adults? Striking the Right Balance

On **11 October 2021**, the Institute, the **Family Law in Europe: Academic Network (FL-EUR)** and the **Faculty of Law of the University of Geneva** organized an online conference on the topic of adult protection. The Institute's close work with its two partners allowed for a fruitful intellectual exchange, deepened our connections with leading voices in the field of family law as well as in the field of the rights of persons with disabilities, and allowed us to highlight our work to a large and global audience.

Addressing adult protection has become a matter of pressing concern to a world with rapidly aging populations. The topic has also become one of heightened public attention as awareness of the COVID pandemic's effects on the mental health of vulnerable adults are discussed in the news and on social media. Across Europe, policymakers are facing the question of how to ensure that all individuals are offered the support they need while being allowed to live lives of dignity. This includes older adults who have become cognitively impaired as well as young adults who have mental disabilities stemming from intellectual disabilities or psycho-social illness.

In legal studies, the topic of adult autonomy is generating particular interest in two subdisciplines: family law and disabilities law. Research and activity in both areas are actively shaping discussions on policy, but each takes a somewhat different framework of principles as the starting point. The conference sessions explained the basic legal principles and their evolution and delved into the conceptual and practical difficulties of implementing the principles.

Videos of the conference sessions are available on our website.



AiSDC : Cycle de conférence en partenariat avec l'ISDC

Nouveauté pour l'année 2021, l'AiSDC, l'association des amis et alumni de l'Institut, organise un cycle de conférence en ligne, animée par ses membres et/ou les collaborateurs/rices de l'Institut.

Comparative Law: What to Teach, How, and to Whom?

On Thursday, **October 28th**, 2021, the Swiss Institute of Comparative Law and the Association of Friends of the Institute of Comparative Law (AISDC) organized the digital conference "Comparative Law: What to Teach, How, and to Whom?". The keynote speakers were **Prof. Alejandro Garro** from Columbia University (US) and **Prof. Mauro Bussani** from the University of Trieste (Italy), who presented for around 20 minutes. The presentations were followed by comments and questions from **Prof. Milagros Revilla** from the Pontifical Catholic University of Peru (Peru) and **Prof. Alfredo Ferrante** from the University of Pavia (Italy), followed by questions from the audience. The activity was introduced by **Prof. Andrea Bonomi** from the University of Lausanne (Switzerland) and coordinated by **Dr Rodrigo Polanco** and Marie-Laure Lauria from the SICL.



Announcement and Call for Papers: 2022 Annual Comparative Law Work-in- Progress Workshop

February 3 – February 5, 2022
University of Illinois College of Law

Co-Organized and Co-Hosted by Jacqueline Ross (University of Illinois College of Law), Kim Lane Scheppele (Princeton University), and Jacques deLisle (University of Pennsylvania Law School)

We invite all interested comparative law scholars to consider submitting a paper to the next annual Comparative Law Work-in-Progress Workshop. Each of the seven selected presenters will be allocated a 75-minute session to get feedback on their work. These sessions will be scattered over the three-day period and will be scheduled to accommodate the presenters' and commentators' time zones. Each selected presenter will be expected to attend all of the other presenters' sessions where time zone permits.



SOCIÉTÉ
DE LÉGLISATION
COMPARÉE

Mettre par écrit les coutumes

Approches historiques, anthropologiques, philosophiques et linguistiques (24-25 novembre 2021)

La Société de législation comparée participe au colloque international organisé en présence et en ligne par l'Université de Rennes 1.

Comité d'organisation : **Luc Guéraud**, professeur à l'Université de Rennes 1, **Thierry Hamon**, maître de conférences HDR à l'Université de Rennes 1, **Sylvain Soleil**, professeur à l'Université de Rennes 1

Mercredi 24 novembre 2021 de 9h30 à 18h00.

Jedi 25 novembre 2021 de 9h30 à 12h30.

Faculté de droit et de science politique, 9 rue Jean Macé,
35000 Rennes.

Pour plus d'informations : [Cliquez-ici](#)

Autour de l'Institut



Call for Papers

The British Institute of International and Comparative Law (BIICL) and Hasselt University will convene a hybrid event (in person and online) to be held on Friday 18 and Saturday 19 February 2022, from 14:00 to 18:00 (Day 1) and from 9:00 to 13:00 (Day 2) Brussels time (CET).

This conference will aim to take stock of the current developments in **climate change litigation in Europe**, while addressing in a systematic and comprehensive way the most relevant trends therein. More specifically, the conference will focus both on its comparative perspectives, through some of the most significant domestic experiences, and on its sectoral perspectives: human rights, State responsibility, international trade and investment protection, corporate responsibility and procedural hurdles. Finally, these perspectives will provide the necessary framework to highlight the way forward, taking into consideration the suggestions and proposals provided by practitioners, academic, judges and other experts participating in this discussion.

Download the Call for Papers

Do not hesitate to visit their website for more information:
<https://www.biicl.org/>